

Un mot de plus sur mes Motifs.



TIENS ! que c'est hon-teux !... voi-là ce chétif Charivari qui retombe sur le dos de ce pauvre M. Viger !..... — Holà ! holà ! plus douce-ment, s'il vous plaît, mon grogneur ! ne jugez pas a-voir d'avoir

entendu ; ce n'est pas bien... Vous avez donc toujours une dent contre moi, et pour-quoi ? pourquoi ! parceque je fais mon de-voir et que je sers mes compatriotes après avoir mis bas mes gants et mon capot... or, je ne suis pas le premier qui se tue à ser-vir le public, et, à la fin, je pense devenir plus grand martyr que Johnny McDonnell ! Qu'importe, quand je ne serai plus, on se mordra les pouces... alors que la fille se-ra mariée on trouvera des gendres à foison ! "Mais, pourquoi vous acharner à maltraiter M. Viger ?" me demandez-vous. D'a-bord, je ne le maltraite pas, et ensuite je lui fais les gros yeux, parcequ'il le faut. Vous ne trouvez pas à redire aux coups de pattes que je donne à M. Barthe : vous riez à vous en donner mal aux côtés !... Et pour-quoi cela ? Est-ce parcequ'il est jeune hom-me ? parcequ'il s'est trop montré ? Peut-être sont-ce là les raisons, sans en menti-onner une foule d'autres. Moi, je main-tiens que je devrais en dire plus long sur le compte de M. Viger que sur celui de M. de la Ruelle St. Amable. En premier lieu, M. Viger est plus dangereux que M. Barthe ; il est capable de plus d'influence ; il devrait posséder assez d'expérience pour l'empêcher de s'enfoncer dans des bécoteries ; et s'il est *compos mentis*, tous les cheveux blancs du monde, des siècles de services et d'emprisonnement, et des milliers de pamphlets ne sauraient l'excuser. En second et dernier lieu, si on l'excuse en vertu de ces raisons-là, ne devrions-nous pas trouver M. Barthe pur comme la toison d'un agneau ? lui, qui est jeune, qui a un nom à se faire et une vie à gagner ? N'est-il pas aussi cruel de vouloir le perdre lorsqu'il a le pied sur le premier barreau de l'échelle qu'il veut monter, que de vouloir perdre M. Viger qui est près du dernier barreau de cette échelle ? M. Barthe, est plus pardonnable que M. Viger, s'il faut en venir aux pardons ;... son manque d'ex-périence peut lui avoir fait donner dans des écarts, et sa trop grande confiance en l'homme qu'il sert peut l'avoir fait errer ; mais M. Viger manquait-il d'expérience, avait-il un homme à qui il se fiait trop corp et âme ?.. oui, il avait un homme comme ce-la, et malheureusement pour lui... c'était lui-même... A présent, mes raisons ne sont

elles pas bonnes ? ne me justifient-elles pas ? Je parle donc contre M. Viger parce-que ses attributs peuvent nous jouer encore de mauvais tours ; qu'il se retire, sans mê-me faire l'amende honorable, et j'ai le doigt sur la bouche. Si je lui faisais des passe-droits, on pourrait bien se prévaloir de ses excuses—bon Dieu ! tous ceux qui voudraient nous tromper par la suite n'au-raient qu'à se coiffer d'une perruque blan-che !... Quand à M. Barthe, "il est jeune, il a un nom à se faire, une vie à gagner," qu'il se repente, et il pourrait bien réparer ses étourderies par une longue suite de jours passés au service de ses concitoyens, qui, j'en suis persuadé, lui pardonneraient avec joie... Ne pensez-vous pas comme moi, maintenant, mon grogneur ?... Tiens, oui ! ne le cachez point, nous sommes de la mê-me opinion à présent.....voyez-vous l'a-vantage de s'entendre patiemment !.....

L'Ours Irlandais.



Un homme de TÊTE, Sir Jonah Barrington, a der-nièrement livré au public des anecdotes et des souve-nirs de sa vie privée, où l'on trouve beaucoup de scènes variées. En voici une qu'il assure lui avoir été rapportée par un Irlan-dais, le père O'Leary. Je venais de St Omer, nous dit-il, et de-cendis chez un prêtre de mes a-mis, à Boulogne sur mer. Là on me parla d'une gan-de curiosité que tout le monde s'empressait d'aller voir.

Il s'agissait d'un ours que des pêcheurs avai-ent pris dans un de leurs voyages, sur une côte où ils avaient été jetés par la tempête. Cette bête vraiment extraordinaire avait de l'in-telligence, et même elle poussait des sons pres-que articulés que les gens du pays nommaient un patois, mais que personne ne comprenait. O'Leary donna comme un autre ses six sous pour voir ce surprenant animal. On le mon-trait sur le port, mais le soir seulement et à la clarté de trois chandelles. C'était quelque cho-se de rare.

L'ours avait mille tours, et les exécutait au commandement de son maître.

La soirée était déjà très avancée quand O'-Leary alla voir cette merveille, et l'ours parais-sait maussade ; mais son maître le faisait lestement marcher, à l'aide d'une forte épingle en-foncée au bout d'un bâton.

Il marquait sur le sable, avec sa patte, l'heure qu'il était, et distinguait de la façon la plus com-ique les hommes et les femmes. Notre prêtre était aux anges.

Enfin la bête se fatigua ; son maître la piqua avec l'épingle. La bête se secoua, mais n'en marcha pas davantage.

Le maître la piqua plus fort ; la bête rechigna comme la première fois. Le maître la pi-qua encore plus fort ; la bête poussa d'effroya-bles hurlements, et, se dressant sur les pattes de

derrière, lui adressa les plus énergiques jurons en son bon patois Irlandais.

O'Leary n'en voulut pas voir davantage, il s'en alla tout droit chez le maire, à qui il apprit que des coquins de pêcheurs avaient cousu un pauvre Irlandais dans une peau d'ours, et le montraient pour six sous !

Le magistrat, qui lui-même avait vu l'ours n'en voulut pas croire le plaignant. A force d'instances, O'Leary le décida pourtant à se rendre à la salle d'exposition.

L'ours, à leur arrivée, avait repris ses fonc-tions et recommencé tous ses tours. O'Leary s'avance tout-à-coup vers lui et lui dit : *Gan-de tha hwn, Pat!* (comment te portes-tu, Martin ?) *Slanger a manugouth* (pas encore trop mal, merci) répondit l'ours incontinent ; et tous les assistans de rester ébahis de ce qu'une bête répondit si juste.

Mais monsieur le maire, à qui cette intelligence sembla par trop forte, ordonna sur-le-champ de découdre la peau ; il y eut quelque opposition de la part du maître, et beaucoup d'ob-tination de la part de cette malheureuse peau, qui ne voulait pas se défaire ; enfin pour-tant le paysan se retrouva un homme, mais tu, autant qu'on le puisse être, après avoir hélas ! passé quinze jours pleins hermétiquement en-veloppé dans sa fourrure. Les dames sortirent.

Le maire ordonna que les pêcheurs fussent mis en prison, s'ils ne préféraient pas indemni-ser sur-le-champ leur victime selon son désir. Ils ne se firent pas livrer l'oreille.

L'ours dit ensuite à O'Leary que ses maîtres le nourrissaient bien, et qu'après tout ils ne l'ha-billaient pas mal, mais que malheureusement il y avait trop à faire. Les pêcheurs l'avaient trouvé en mer, sur une planche qui l'avait em-pêché d'aller à fond avec un vaisseau qui avait fait naufrage, et sur lequel il transportait un chargement de morue salée de Waterford à Bilbao.

Il ne savait pas un mot d'une autre langue que l'Irlandais, et jusque là n'avait jamais été sur mer, où il ne paraissait pas pressé de retour-ner. Les pêcheurs l'avaient recueilli, l'avaient nourri, et tâchaient de s'indemniser en le fai-sant voir par curiosité.

CHAPELEAU ET LAMOTHE. RELIEURS.

RUE STE. THERESE, vis-à-vis les im-drimeries de MM. J. Starke et Cie. et Louis Perrault.

Montreal, 10 Mai, 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI CANADIEN.

Ce Journal se publie deux fois par se-maine, le Mardi et Vendredi matin, à rai-son de DEUX sous la feuille, ou 15 sous par mois pour la ville, et 2s 6d pour qua-tre mois pour la campagne, payables d'a-vance.

LISES DES AGENTS POUR LE CHARIVARI.

MM. R. Cayer, Quebec,
F. X. Labelle, Boucherville,
P. Fortin, Laprairie.

Imprimé et publié par A. FORTIER, Rue des Commissaires, No. 33, près du Mar-ché Neuf.